

Comprendre...

l'échographie mammaire

Cette fiche d'information a été élaborée dans le but d'aider les patientes et leurs proches à mieux comprendre l'échographie mammaire.

Cette fiche est issue du projet SOR SAVOIR PATIENT (Standards, Options et Recommandations pour le Savoir des Patients) mené par la Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer (FNCLCC) et les 20 Centres Régionaux de Lutte Contre le Cancer (CRLCC), avec le soutien financier de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) et de la Fédération Hospitalière de France (FHF). Le projet SOR SAVOIR PATIENT vise à mettre à la disposition des patients des informations médicales validées et compréhensibles et ainsi, à faciliter le dialogue avec le médecin et l'équipe soignante.

Cette fiche SOR SAVOIR est extraite d'une série de fiches d'information réalisées sur les différents examens radiologiques en cancérologie. Cette fiche a été élaborée à partir du guide SOR SAVOIR PATIENT *Comprendre le cancer du sein* et adaptée par une équipe pluridisciplinaire, avec la participation de radiologues et plus de 30 patientes, anciennes patientes et leurs proches.



Fiche d'information à l'usage des patients et de leurs proches

Qu'est-ce qu'une échographie mammaire ?

Une échographie mammaire est un examen qui utilise des ultrasons pour produire des images de l'intérieur du sein. Cet examen est pratiqué par un radiologue.

Une échographie est très utile pour voir la nature, liquide ou solide, des **nodules*** palpés ou découverts sur une **mammographie***.

Cet examen **complète** et précise les images obtenues par mammographie. Il ne remplace pas une mammographie qui est l'examen de référence pour le sein. Pour les adolescentes, les jeunes femmes et les femmes enceintes, la mammographie est moins performante : l'échographie mammaire est donc l'examen de référence. Pour les femmes plus âgées, la mammographie reste l'examen de référence.

Des informations détaillées sur la mammographie sont disponibles dans la fiche *Comprendre la mammographie*.

Une échographie fournit des images "en temps réel", c'est-à-dire visibles immédiatement. L'échographie permet ainsi de comparer ce que l'on sent avec les doigts (lors de la palpation) et ce que l'on voit sur l'écran.

Une échographie permet aussi de guider un **prélèvement***.

Une échographie n'utilise pas de **rayons X*** et n'est pas douloureuse.

Que faut-il faire avant une échographie mammaire ?

(dans le cas où elle n'est pas réalisée tout de suite après une mammographie)

Une échographie mammaire est réalisable à n'importe quel moment du cycle menstruel. Il n'est pas utile d'être à jeun, ni de suivre un régime particulier. Si vous prenez des médicaments, signalez-les au radiologue.

Aucune préparation n'est nécessaire.

Le jour de l'examen, il est demandé de ne pas appliquer de produits cosmétiques sur la peau (crème, lait de toilette, parfum, talc) et de ne pas mettre de bijoux. Porter une robe n'est pas toujours adapté : habillée avec un haut et une jupe ou un pantalon, vous serez plus à l'aise.

Le jour de l'examen, apportez **vos documents administratifs** : carte vitale et son attestation, pièce d'identité, papiers de prise en charge à 100 % si c'est le cas et de mutuelle.

Les patientes venant de l'étranger et appartenant aux pays de la Communauté européenne doivent se munir du formulaire E112. Pour les patientes venant de pays n'appartenant pas à la Communauté européenne, il est demandé une avance des frais.

Le coût moyen d'une échographie mammaire est de 42 €. En fonction de votre situation sociale, la prise en charge de l'examen est totale ou partielle.

Apportez toutes **vos mammographies** et **vos autres documents radiologiques mammaires** (**échographie***, **IRM***), ainsi que les **résultats d'examens** concernant vos seins (**prélèvements***, **biopsies***, comptes rendus de chirurgie). Ces documents permettent au radiologue de bien étudier les anomalies qui ont conduit à prescrire cet examen. Si le radiologue repère une anomalie, l'analyse de ces documents peut l'expliquer et éviter ainsi des examens plus approfondis.

Signalez au radiologue les opérations chirurgicales réalisées au niveau des seins. En effet, l'image de l'échographie peut être modifiée par les interventions alors que les cicatrices ne sont pas toujours visibles sur la peau.

Si vous portez des prothèses mammaires, pensez à le signaler.

Comment se déroule une échographie mammaire ?

(dans le cas où elle n'est pas réalisée tout de suite après une mammographie)

Après avoir signalé votre arrivée à l'accueil, vous serez dirigée vers la salle d'attente. L'équipe médico-technique s'efforce de limiter l'attente en apportant un soin particulier au respect des horaires. Toutefois, il existe des imprévus qui peuvent désorganiser le planning et prolonger votre attente.

Un **manipulateur de radiologie*** recueille la lettre de votre médecin et vos anciennes mammographies. Il vous installe dans la salle d'examen et vous explique le déroulement de l'examen.

Le radiologue vous interroge et prend connaissance du compte rendu de la mammographie si celle-ci a été réalisée et du courrier de votre médecin traitant. Il réalise un **examen clinique*** des seins et recherche des ganglions anormaux au niveau des aisselles. Il applique ensuite sur les seins un gel permettant un bon contact entre la peau et la sonde d'échographie. Ce gel est hypoallergénique; par conséquent, une allergie au produit est exceptionnelle. Le radiologue examine systématiquement tous les secteurs du ou des seins pour rechercher l'anomalie non expliquée par la mammographie.



L'échographie mammaire

L'échographie dure en moyenne 5 à 10 minutes. Si des prélèvements sont réalisés au même moment, elle dure plus longtemps.

Le radiologue prend des photos de ce qu'il voit à l'écran.



L'appareil d'échographie mammaire

Surveillance et résultats d'une échographie mammaire

L'échographie mammaire permet de voir s'il existe certaines anomalies dans le sein, mais elle ne permet pas toujours de déterminer avec certitude s'il s'agit ou non d'un cancer. Pour cela, il faut réaliser d'autres examens complémentaires.

Le radiologue vous explique le résultat de l'examen clinique et de l'échographie. Dans certains cas, il n'est pas possible de donner d'emblée un diagnostic définitif. Le radiologue réalise ou conseille d'autres examens (*IRM** des seins ou *prélèvements**) pour établir le diagnostic.

Le compte rendu d'examen vous est systématiquement remis ou envoyé. Il est également adressé au médecin de votre choix. Il est important de conserver soigneusement ce compte rendu qui sera utile lors des examens suivants.

N'hésitez pas à poser toutes les questions qui vous préoccupent à l'équipe médicale.

Les mots et leur sens

bénin/bénigne : sans gravité. Se dit d'une tumeur non cancéreuse. Une tumeur bénigne n'est pas un cancer. C'est une modification des tissus du sein sans conséquence grave.

biopsie : technique de **prélèvement*** d'un petit morceau de tissu afin de l'analyser au microscope. Ce prélèvement est préparé avant d'être examiné par un médecin spécialiste appelé anatomo-pathologiste.

échographie : technique d'examen qui utilise des ultrasons pour obtenir des images du corps humain ou de certains organes. Une échographie est très utile en particulier pour identifier des liquides et analyser la structure des **nodules*** palpés ou découverts sur une mammographie. Une échographie complète donc certaines mammographies d'analyse difficile, mais elle ne peut jamais remplacer la mammographie, car elle n'analyse pas certaines structures, sauf dans des cas particuliers : femmes enceintes et adolescentes.

examen clinique : examen pratiqué par le médecin qui, après vous avoir posé des questions en relation avec votre maladie, vous examine (auscultation, palpation, etc.).

IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) : technique d'**imagerie** qui utilise une onde radio (identique à celle utilisée dans un téléphone portable) qui fait vibrer (**résonner**) les molécules d'eau contenues dans le corps. Le terme de **magnétique** signifie qu'un aimant est utilisé pour la création des images.

mammographie : technique d'imagerie qui utilise des **rayons X*** en très faible quantité (radiographie) et permet d'obtenir des images de la structure

interne du sein. Pour plus d'informations, voir la fiche *Comprendre la mammographie*.

manipulateur de radiologie : personne qui assiste le radiologue dans la réalisation des examens radiologiques. C'est un technicien diplômé spécialement formé en imagerie médicale.

nodule : petite masse de tissu, plus ou moins dure et arrondie. Un nodule, palpable ou non, est visible sur un examen radiologique. Certains nodules peuvent correspondre à un cancer. La plupart d'entre eux sont des anomalies **bénignes***.

prélèvement : action d'extraire quelque chose du corps pour l'analyser au microscope. Un prélèvement de sang ou de liquides est une **ponction**. Un prélèvement de cellules est une cytoponction. Un prélèvement de tissus est une **biopsie*** (microbiopsie ou macrobiopsie, en fonction de la taille de l'aiguille utilisée).

Dans le sein, la plupart du temps, ces prélèvements sont réalisés à travers la peau à l'aide d'aiguilles de différents types sous anesthésie locale. Le guidage précis de l'aiguille se fait avec un appareil de radiologie (échographe, mammographe et plus rarement **IRM***). Dans certains cas, les prélèvements nécessitent une intervention chirurgicale.

rayon X : rayons invisibles émis par un tube ressemblant à une grosse ampoule électrique (tube radiogène). Ces rayons vont être plus ou moins arrêtés par les différents composants du corps humain. Les rayons qui auront pu traverser sont détectés et permettent de réaliser des images de l'intérieur du corps.

* : voir ce mot

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Nous remercions chaleureusement les patients, anciens patients et proches qui nous ont aidés à réaliser cette fiche.

Philippe THIESSE, responsable du département de radiologie, Centre Léon Bérard, Lyon (coordonnateur).

Julien CARRETIER, chargé de mission en santé, FNCLCC, Paris (méthodologiste).

La **communauté des radiologues** des Centres Régionaux de Lutte Contre le Cancer et en particulier : Nicole Guérin (Centre Léon Bérard, Lyon) ; Catherine Balu-Maestro, Claire Chapellier (Centre Antoine Lacassagne, Nice) ; Hélène Ronayette, Catherine Vincent (Centre Jean Perrin, Clermont-Ferrand) ; Frédéric Ternier (Institut Paoli-Calmettes, Marseille) ; Charley Hagay (Centre René Huguenin, St-Cloud) ; Andrée-Françoise Bertrand-Basle (Centre Paul Papin, Angers) ; François Bonodeau (Centre Oscar Lambret, Lille) ; Marie-Hélène Marty (Institut Claudius Regaud, Toulouse) ; Isabelle Doutriaux-Dumoulin, Christine Digabel-Chabay (Centre René Gauducheau, Nantes) ; Philippe Troufléau (Centre Alexis Vautrin, Nancy) ; Alexandra Delignette (Centre Georges-François Leclerc, Dijon).

L'**équipe des SOR SAVOIR PATIENT** : Thierry Philip, directeur des SOR, pédiatre, Centre Léon Bérard, Lyon ; Béatrice Fervers, directeur adjoint des SOR, oncologue médical, FNCLCC, Paris, Centre Léon Bérard, Lyon ; Sylvie Brusco, méthodologiste, FNCLCC, Paris ; Line Leichtnam-Dugarin, méthodologiste, chargée de mission en santé, FNCLCC, Paris ; Valérie Delavigne, linguiste, FNCLCC, Paris ; Hélène Hoarau, anthropologue de la santé, Bordeaux ; Elsa Esteves, secrétaire, FNCLCC, Paris.

Merci aux services d'information et de communication des Centres Régionaux de Lutte Contre le Cancer ainsi qu'au service iconographique du Centre Léon Bérard pour leur participation.

Nous remercions également le Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées pour son soutien financier qui a permis l'édition de cette fiche.



l'Assurance Maladie
des salariés - sécurité sociale
caisse nationale



Où se procurer les SOR SAVOIR PATIENT ?

Tous les documents d'information sont en accès libre sur le site internet de la FNCLCC (www.fnclcc.fr) : téléchargeables et imprimables au format pdf.

Vous pouvez également vous procurer les guides dans le Centre Régional de Lutte Contre le Cancer le plus proche de chez vous ainsi qu'à la Ligue Nationale Contre le Cancer (www.ligue-cancer.asso.fr ; 14 rue Corvisart - 75013 PARIS)

Copyright © FNCLCC 2003 - Tous droits réservés

Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer (FNCLCC)
101, rue de Tolbiac 75013 Paris • Tél : 01 44 23 04 68 - Fax : 01 45 82 07 59
e-mail : fnclcc@fnclcc.fr - Internet : www.fnclcc.fr

La Ligue Nationale Contre le Cancer • Tél : 01 53 55 24 00 - Fax : 01 43 36 91 10
Internet : www.ligue-cancer.asso.fr • Écoute Cancer 0 810 810 821